

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées
RENNES (BRETAGNE)
Téléphone : 51-80

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 40 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Changement d'adresse : 2 fr.
Chèque Postal : A. GEFLOT, 25-29 Rennes.

Trop souvent,
la France n'a été
qu'une belle-mère
pour la Bretagne.

J.-P. CALLOC'H

Nous devons connaître nos ennemis...

La période décisive que nous traversons doit nous inciter à discerner exactement quelles forces s'opposent actuellement à notre action. Les énergies bretonnes ne doivent pas être éparpillées dans des luttes sporadiques ou orientées dans des directions diamétralement opposées. Il nous faut les concentrer, sous peine d'impuissance, sur des objectifs nettement définis. Nous pouvons donc dire qu'à l'heure actuelle, ces « forces » hostiles sont presque exclusivement conservatrices ou plus exactement réactionnaires, intéressées pour des raisons diverses au retour de l'ancien état de choses. Laissons de côté les partis et organisations introduits en Bretagne depuis la débâcle. Aucun homme de bon sens, en effet, ne peut prendre au sérieux leur action ou même leur existence dans notre Pays, qu'ils soient « sociaux », « populistes » ou « révolutionnaires ». Pour le moment nous avons affaire à des ennemis purement « statiques », des gens qui veulent à tout prix empêcher nos efforts d'aboutir. Passons-les donc rapidement en revue.

Devons-nous, tout d'abord, considérer comme ennemie la masse trop nombreuse hélas ! des Bretons qui attendent avec impatience le « débarquement » tant promis par la B. B. C. pour les délivrer des « envahisseurs », et la création d'un « second front », qui aurait pour conséquence, entre parenthèses, de transformer notre pays en un champ de bataille où nos « Baillandards » bretons auraient de fortes chances d'être réduits en miettes, eux et leurs maisons !

Nous ne le croyons pas. Ces malheureux sont avant tout « contre » tout étranger qui s'installe en Bretagne : hier, ils n'avaient pas d'épithètes assez énergiques pour fustiger les Anglais qui « faisaient une noce crapuleuse pendant que les nôtres crevaient de froid dans le Nord ou en Lorraine ». Aujourd'hui ce sont les Allemands qui écœurent. Ils constituent plutôt une masse amorphe prête à changer son fusil d'épaule dès que les événements dissipent ses illusions et qui en tout cas est bien incapable de s'opposer à ce qui se soit.

Vient ensuite les ennemis que nous pourrions qualifier de classiques : la juiverie et les francs-maçons. Le Juif reste évidemment l'ennemi de tout ordre nouveau qui aurait pour effet d'abattre la puissance des grandes banques ; à ce titre il représente un danger contre lequel il faut lutter énergiquement et « Breiz Atao », avant la guerre, avait à plusieurs reprises dénoncé la nocivité de leur influence. Cependant, sans vouloir le moins du monde minimiser leur action, leur nombre infime en Bretagne, à peine deux mille, réduit fortement leur influence ; ajoutons que les « rafles » qui ont eu lieu dernièrement dans nos cinq départements et le port de l'étoile jaune ont également contribué à affaiblir leur action. On peut donc dire qu'aujourd'hui les Juifs de Bretagne sont presque neutralisés. Ceci dit, nous n'insisterons pas davantage sur un problème qui, tout compte fait, n'a jamais été dans notre pays qu'un problème secondaire, depuis l'ordonnance du duc Jean Le Roux.

Reste la Franc-Maçonnerie. Ici la question est beaucoup plus délicate et beaucoup plus difficile à résoudre. Il est inutile de rappeler la puissance des Loges dans le régime prétendu défunt. Leur influence en Bretagne, comme ailleurs, était considérable ; tous les leviers de commande, tous les postes de quelque importance étaient entre leurs mains. On sait comment la presse bretonne elle-même étouffait systématiquement, avant guerre, toutes les revendications les plus légitimes de notre peuple. Une monstrueuse conspiration de silence, ourdie dans les Loges bretonnes ou françaises paralyse toute initiative en faveur de notre pays. Ainsi donc, la F. M. était maîtresse en Bretagne comme elle était maîtresse en France. Cette puissance, disons-le sans ambages, n'a été que très faiblement entamée. Camouflés sous la nouvelle étiquette « Révolution Nationale », les F. M. de la III^e République sont restés aux postes de commandement, en attendant des jours meilleurs. Si certains, trop compromis, ont dû céder la place, ils y ont maintenu leurs créatures ; l'exemple de la mairie de Saint-Malo est à ce sujet typique. Le secret dont s'entourent les sectateurs des Loges favorise d'ailleurs leur action : les Préfectures, les Mairies des grandes villes bretonnes sont plus que jamais truffées de chefs de bureau ou de fonctionnaires maçonnisés dont la nomination remonte aux temps béni du Front Populaire. La Presse elle-même, où cependant un coup de balai assez sérieux a été donné, enfonce encore un bouillon de culture où foisonnent les Frères... Tel grand quotidien de Nantes, dont l'action avant guerre ne contribua pas peu au succès des éléments extrémistes dans cette ville, est toujours dirigé et administré par des personnages fort bien en cours auprès de l'ancien maire F. M. et adroitement camouflés maintenant sous le pavillon du Maréchal...

Ces exemples suffiraient à eux seuls à démontrer l'influence toujours vivace de la Franc-Maçonnerie en Bretagne. Il importe donc de rester très vigilant et de dénoncer impitoyablement toutes les tentatives d'infiltration que les Maçons ne manqueraient pas de faire dans les organisations de l'ordre nouveau que nous voulons créer.

Reste un troisième ennemi : les fonctionnaires méridionaux. Depuis bientôt deux ans nous luttons contre cette plaie qui ronge notre malheureuse patrie. Envoyés en Bretagne par un gouvernement mal informé ou mal intentionné, ces personnages n'ont qu'une idée en tête : montrer le plus de zèle possible, de manière à obtenir un avancement rapide. Ils ne se gênent donc pas pour pressurer par tous les moyens imaginables le paysan ou l'ouvrier bretons. Les contrôleurs des prix et autres vérificateurs, dont les exploits remplissent chaque semaine les colonnes de l'« Heure Bretonne », se soucient fort peu des malheurs des temps présents, soutenus qu'ils se savent par une Ad-mi-ni-stra-tion également étrangère. Une seule chose les fait reculer : l'étalage public de leurs méfaits : nous sommes ici à l'H. B. « l'ennemi public n° 1 » de ces messieurs bien avant les trafiquants du marché noir. Notre crime : il est bien simple, défendez les Bretons contre leurs exploiters. Nos complices sont nombreux, on le sait bien, et c'est pour cela qu'on voudrait nous faire taire. Qu'on se rassure, nous n'en avons nullement l'intention et nous nous sommes bien promis de ne cesser nos campagnes que le jour où le dernier des Angeli et des Rizet aura regagné les bords du Rhône ou de la Garonne.

Juifs, F.-M., Méridionaux, voilà les adversaires que les Bretons doivent apprendre à connaître s'ils veulent demain sortir victorieux du grand combat qui s'annonce. Nous pouvons, nous devons en venir à bout. Mais cela ne se fera pas en un jour, ni sans beaucoup d'efforts.

Marcel GUILLAUME.

LA RELEVÉ ET LES PRISONNIERS DE CHEZ NOUS

Pourquoi les époux et les fils de nos paysannes bretonnes ne reviendraient-ils pas dans les tout premiers ?

La relève... Anciens poilus de Bretagne, nous la connaissons tous. Pour l'avoir célébrée après l'effort, lorsque les rangs clairsemés, nous descendions au repos. Pour l'avoir attendue souvent — et longtemps —

superfétatoire que depuis les temps les plus reculés les générations se succèdent chez nous, fortes, viriles, et dignes du respect de leurs droits... A d'autres le rôle parasitaire de se couvrir d'or — ou de

témoignages officiels suivants, rendus à cet héroïsme :

« DINEAULT. — Mme Veuve Hicher, cher, Kéricard : Mme Hicher qui, depuis la mobilisation, aida à l'exploitation de la ferme de Kéricard, appartenant à son fils, actuellement prisonnier de guerre, a, depuis le décès de sa bru, continué seule cette exploitation, en même temps qu'elle élève son petit-fils. Très méritante. A droit à toutes les félicitations. »

« PLOUNÉVELL. — Mme Marie Claustre, épouse Le Failler, Lamprat, A, en l'absence de son mari, prisonnier de guerre, assumé la lourde charge de diriger une exploitation de 39-hectares. A dû, en même temps, s'occuper de l'éducation de ses deux enfants, âgés de 10 et 11 ans. A livré 100 quintaux de blé au ravitaillement. »

« SAINT-SÉGAL. — Mme Morvan, Rodoc : Mme Morvan, dont le mari est prisonnier, continue à diriger sa ferme malgré les trois petites enfants qu'elle a à sa charge. S'est particulièrement distinguée en tirant au ravitaillement 54 quintaux de blé. »

De véritables « citations » ! Femmes ou mères de prisonniers ces Bretonnes ne devraient-elles pas, plus que quiconque, nourrir l'espoir de voir rentrer leur « soldat » ?

Et, par saint Yves ! s'il fallait un argument de plus, nous le trouverions dans la contribution d'Armor à l'effort maritime français. La flotte de l'amiral Darlan est en majeure partie bretonne, comme sont, en majeure partie, bretonnes, les tombes de Mers-el-Kébir, comme sont bretonnes la plupart des familles pleurant les morts des navires coulés récemment à Madagascar.

Alors, n'est-ce pas ? Quelques revenants supplémentaires de l'Est trouveraient une place assez grande au foyer.

A. VITARVRO.



lorsque le commandement demandait aux solides unités de chez nous — solides de notre entêtement plus que de nos muscles lassés — de poursuivre l'effort du combat jusqu'à la limite de la résistance humaine. Aussi l'annonce de la relève des prisonniers s'est-elle manifestée pour nous comme un second clairon de l'armistice. Et de penser aussitôt à nos frères de race, si nombreux dans les ostsags et stalags qu'ils représentent, à eux seuls, le quart de l'effectif total des camps.

Dans quelle mesure les prisonniers bretons vont-ils bénéficier de la relève ?

En grand nombre sans doute, car les hommes de chez nous sont restés fidèles à la terre et ce sont les hommes de la terre qui doivent réentendre les premiers. Il y avait en effet fort peu d'affectés spéciaux dans notre Bretagne. Presque tous nos gars avaient pris, dès septembre 39, le fusil ou le mousqueton qu'on leur tendait. Et les règlements de comptes viendraient plus tard, une fois faite la preuve

farine, comme certain Richelieu de sinistre mémoire — à Tabri de nos poitrines ! A d'autres les salaires augmentés ! A nous les 20 ou 30 sous par jour !

Mais il est un autre titre au droit des Bretons à la relève : l'héroïsme de la femme bretonne. Lisez les

DIU GENTEL de bredérien ar nehe

Liés è klevamb lavaret en dro demb : Er Vretoned n'hellat ket en em bakein. En o hevredigehe, abenn e sav beh etreze.

Guir è kement-se. Met guir è evit en oïl dud biv. N'en des nemet er veredeu en em baker mat !

E kement bro a zo e sav beh etre er ré viv. E ma teoh en tabut è anien madden ; met lèh a zo dehon, mar dé fur, d'enebein doh è anien hag un doer è eviton en ober è meur a zegon a zo.

Anat è n'en des ket tu d'ur boblad tud ha n'en em glevant ket, d'ober netra talvoudus. Er guélet a hramb brema evit Bro Frans.

N'en des lèh muioh de zisoh get un tamm labour hag a oulenn-emglev etre en oïl kenlabourizion, mar da lod anehè a glet a pe zo lavaret dehe monet a zehou.

Ha peh tamm labour kaeroh, er bed-ma, de galon ur guir Vreizhad, eget asevenèl è vroadelezh ?

Diù gentel a za koun dein anehè hiziv, hag a zelèeh hol lakaat de bredérien.

Epad en Dispah, a pe oè er Chouaned doh en em gampenn evit krogad Kiberen, èh o savet beh etre Hervilly ha Puissev evit gout piv anehè en dehe kemeret penn en Armé. Ne oè ket sur er houlz de chipotal ar er

poent-se, a pe hellè er Chouaned, get ur mestr mat, à ma oè Kadudal, boutin ul lordad get Armé Hoche ha merhat distroin diar Breih er goaleu spontus a zas goude arnehi.

E lèh en em glevet, peb unan a vennas ober d'è benn hag elis èh oent bet flastret en oïl goude è gliè.

En luerhon, de lun Fask 1916, a p'en doè Padraig Mac Piarais reit kemenn d'en oïl soudarded ag en luerhon kemer o armaj ha fardain ar er Saizon, Mac Neill en doè kavet en tu d'en dislavaret. Hag elisè ne oè deit nemet 920 soudard, diar 2.000 a oè è Dublin de rein dorn dehon ènep d'er Saizon.

Ar hoal Mac Neill èh oè bet ret de Vao Piarais ha d'è gentsortid, pigein d'o eneberion. Get o buhé o doè peot treisoni Mac Neill.

Stank è vehè kavet, barh en istoer, kentèlieu sord get er ré-ma ; met eroalh a zo ag en diou-ma evit lakaat Breiziz a zo de zigor o daoulagad.

Èh omb brema èh ober è Breih, ul labour tost kar de hani er Chouaned ha dreist oïl de hani luerhoniz. Krenv omb, er gout a hrer, ha krenv omb rak ma hon es 'n em glevet mat ha heuliet ur penn-rener hag a hellamb flout ennon.

Bout a zo traou pe tud, marsè hag a zispij demb er Strollad è kement strolad tud biv è ma elis, ha'nni non de evit pilljou d'en oïl. A pe ver fur, è lavaret, d'er ré a zo de benn, peira a zispij d'en èn, met en ur chom bepred unanet evit al labour.

Er pal èh omb è poeiein evit arri geton a zo en hevelèp evidomb oïl : BREIH A VENNAMB DIGABESTREIN. Disoh a hreemb, sur, mar kerhamb dorn-oh-dorn evit talein d'hon eneberion ; rak krenvoh a veemb egotè.

Ma ne chomamb ket unanet, peb lodenn anohamb a vo goannoh eget en eneberion, unanet mat enep demb. Nezé èh arriou genemb oïl get er Chouaned hag luerhoniz.

Get un dra hepken è telè brema kement Breizhad guirion kemer albehen : digabestrein è vro. Oïl en traou aral n'o des mui nemet bihan talvedigeh.

Spinnè è, a durall de vèlet è ma STROLLAD BROADEL BREIH en des er muian a helloud de gomz è hanv Breih.

Deusto enta d'er peh a hellamb kavet de lavaret pe de damall d'en oïl pe d'è gliè ; deust d'er peh ha d'en dud a zispij demb er Strollad, ket ken ne vo deit Breih de benn a gavout er peh zo deit dehl, en em stardamb oïl get ur spered digor ha sentus hag ur galon entanet.

Nezé, netra, na den ne harzo dohemb. E. ER ROUZIQ.

Enfoncez-vous bien cela dans la tête

Si la Bretagne a eu 240.000 de ses fils tués à la « der des der » et si des milliers sont encore prisonniers dans les « stalags » d'Allemagne.

Si tous nos produits sont drainés hors de Bretagne par le Ravitaillement, alors que Rennes, Nantes, Brest, Lorient manquent des denrées les plus élémentaires.

Si la Bretagne est le pays qui a le moins de chemins de fer et le plus de mauvaises routes.

Si les Bretons enfin sont méprisés, bafoués et insultés par les écrivains et cinéastes français (voyez Bécassine !).

C'est parce que la Bretagne est aux mains d'étrangers qui ne connaissent rien à ses besoins, qui la méprisent et l'utilisent.

C'est parce qu'on prétend diriger la Bretagne à 500 kilomètres de distance.

POUR QUE TOUT CELA CHANGE, exigeons un gouvernement breton, siégeant à Rennes capitale de la Bretagne, et composé uniquement de Bretons. La BRETAGNE aux BRETONS.

Gilles Le Denays Seigneur de Gautrel

L'Heure Bretonne rappelait récemment la bataille de Saint-Aubin et célébrait la mémoire de ceux qui moururent pour la Bretagne.

Nous parlerons aujourd'hui de l'un d'entre eux : Gilles Le Denays, Seigneur de Gautrel, d'une famille maintenant éteinte mais qui compte en ligne féminine une très nombreuse postérité au pays de Lamballe.

L'un de ses descendants actuellement fort en vedette est Maurice Bernard de la Gatinais, sa famille possède encore par héritage familial la terre et manoir de Gautrel.

Le fils cadet de Gilles : Jacques Le Denays obtint de la duchesse Anne dispense du droit de rachat de sa terre en mémoire de son père pour la Bretagne. Voici ce que l'on trouve en effet dans les preuves Poullain, acte authentique dressé sur preuves en 1667 : (Suite à la 2^e page.)

A la porte les Juifs et les enjuivés

Sous ce titre et dans notre numéro du 18 juillet 1942, nous nous sommes fait l'écho d'une information parue dans Le Phare de la Loire du 3 juillet et rapportant qu'un arrêté de l'Officiel du 27 juin avait autorisé à nouveau l'exercice de la profession médicale à Mme Montaubert, Elie de M. Weiler, directeur de la Compagnie de Tramways de Nantes. A ce propos nous avions laissé entendre qu'il se pourrait que M. Weiler fût juif.

Or, d'une enquête que nous avons menée à Nantes, il ressort que M. Weiler n'est pas Israélite mais Belge. La bonne foi de notre correspondant aura sans doute été surprise dans cette affaire. Nous nous excusons donc auprès de M. Weiler de cette regrettable erreur uniquement due à un malentendu.

AVIS aux historiens bretons !

Si vous voulez obtenir l'imprimatur de la Commission d'enseignement d'histoire de Bretagne, Si vous voulez que vos manuels soient employés dans l'enseignement public,

Ne dites pas : Que les Bretons sont arrivés en Armorique avant les Francs.

Que les ducs de Bretagne étaient souverains en leurs Etats.

Que le roi de France Charles V essaya vainement d'annexer la Bretagne.

Que le roi Louis XI fut l'ennemi implacable de notre pays.

Mais dites : Qu'il ne s'est rien passé à Saint-Aubin-du-Cormier (du moins en 1488).

Qu'Anne de Bretagne était follement amoureuse du séduisant Charles VIII.

Que le roi de France François 1^{er} fut obligé par les Bretons à consentir à l'annexion de son royaume par la Bretagne.

Que les pensionnés des paysans bretons et les massacres de Rennes par les troupes de Louis XIV, en 1675, furent une œuvre de salubrité publique.

Que les révoltes de 1720 faisaient partie de la cinquième colonne.

Que le procureur du Parlement de Bretagne, Caradec de La Chataignais n'était pas breton.

Que la Franc-Maçonnerie a sauvé la Bretagne en 1789... et ainsi, vous ferez particulièrement plaisir à l'un des membres de la Commission...

GUERRE ET DIPLOMATIE

LA DEROUTE SOVIETIQUE S'ACCENTUE AU CAUCASE

Avant d'aborder les événements décisifs qui se déroulent en Caucase, il est bon de jeter un rapide coup d'œil sur l'évolution de la situation diplomatique dans le monde. L'attention de la Turquie attire toute l'attention.

La neutralité turque

Dans un discours devant le Parlement qui a fait grand bruit M. Saradjoglou a affirmé à nouveau la volonté de son pays de rester en dehors du conflit actuel. Ceci ferme la bouche aux « speakers » de la « Bibissi » qui, depuis deux mois, nous rabattaient les oreilles avec « l'entrée en guerre prochaine de la Turquie aux côtés des alliés ». La Turquie se réserve, attendant sans doute la conquête du Caucase par les armées allemandes ; cette politique d'expectative ne date d'ailleurs pas de cette année. Se souvient-on d'un certain traité d'Ankara, signé en 1936 avec la France et qui fut pour cette dernière un véritable marché de dupes. En échange du riche Sandjak d'Alexandrette, la Turquie « renforçait les liens d'amitié qui l'unissaient à la France ». D'aucuns y voient un véritable traité d'alliance. La désillusion fut, comme on le sait, amère. Depuis la Turquie a adopté une attitude extrêmement prudente qui en a fait selon l'expression imagée de son ministre des Affaires Etrangères « une île de félicité dans un océan de malheurs ».

N'est-ce pas là le fin mot de la sagesse ?

Gandhi arrêté

Les Anglais viennent de commettre aux Indes une énorme faute politique en arrêtant Gandhi. La guerre est désormais déclarée entre le Parti du Congrès et les Britanniques. Nous ne croyons pas, quant à nous, qu'une révolte générale éclate aux Indes, mais la « désobéissance civile » généralisée risque de causer aux Anglais les plus grands ennuis. Et puis... n'oublions pas que les Nippons sont aux portes de l'Inde et que la mousson cesse dans deux mois.

En Russie

Les troupes allemandes ont remporté des succès considérables pendant la semaine passée. Avec une rapidité inouïe, les soldats de l'axe emportent les unes après les autres toutes les positions édifiées à la hâte par les Soviétiques en déroute. Avancant au sud de Rostov, les troupes du maréchal von Bock ont occupé Stavropol, Armavir et Krasnodar, capitale de la république soviétique du Kouban.

D'autres formations rapides entaillent le même jour Malkop, le premier des trois grands centres pétroliers du Caucase dont la production annuelle dépasse 2 millions de tonnes. Du même coup, la mer d'Azof, devient un « lac allemand ». L'avance se poursuit maintenant vers Vladicaucase où les Russes auraient massé d'importants renforts. Il semble bien d'ailleurs que le maréchal

Timochenko soit complètement débordé et les semaines qui vont venir seront sans nul doute décisives pour l'issue de la campagne en Caucase. (Suite à la 2^e page.)



Le port de Concarneau vu de la ville close (Voir l'article page 2.)

EN CORNOUAILLE
CONCARNEAU la ville close
sous les ducs de Bretagne

Pour bien des gens, le nom de Vanhan est associé aux fortifications de la ville close. C'est un honneur sans doute de considérer Vanhan comme le constructeur de ces remparts. Car « ville fortifiée par Vanhan, ville imprenable ». Mais ce n'est pas tout à fait exact. Que les ducs de Bretagne y aient été pour quelque chose ! Voilà ce que beaucoup de gens ignorent. Et pourtant nos ducs, comme l'a dit Henri IV, n'étaient pas de « petits sires ».

La ville close est bâtie sur un flot rocheux. A l'origine elle fut la résidence d'un prieuré, consacré à Saint-Guénolé (Loe-Guénolé) et dépendant de Beuzec. C'est autour de ce prieuré, formé par les moines de Landevenec que virent s'installer des familles de pêcheurs. L'Etat d'ailleurs était un refuge contre les invasions des pirates et les incursions des bandits et les habitants eurent tôt fait de le défendre. Nous dit H. Guiricé dans son opuscule La Cornouaille heureuse par « un château de molle ou donjon, avec une ceinture de pieux tout autour ».

Le nom de « viell château » que la tradition et les documents ont toujours donné au temple qui s'élève près de l'église Saint-Guénolé (aujourd'hui disparu comme telle) est l'équivalent du nom breton des anciennes mottes féodales : Cor castel.

C'est à Jean II, duc de Bretagne, prince pacifique, sous le règne de qui (1286-1305) la Bretagne fut prospère et heureuse que l'on doit vraisemblablement la première ceinture murale en petit appareil qui, dès le XIII^e siècle remplaça le donjon féodal et ses palissades.

C'est sur ordre du duc Pierre II, en 1451, que fut reconstruite en pierres de taille la ceinture murale. Les travaux, nous citons encore Guiricé, se poursuivirent sous Arthur III et François II. En 1458, le comte de Richemont, devenu le duc Arthur III, confia la garde de Concarneau à Jehan de Rohan. Ce grand seigneur contribua plus que tout autre à la bonne exécution des travaux. Il ne les quitta qu'après avoir obtenu de François II, en 1477, la construction du dernier bastion.

La duchesse Anne allait y ajouter la plus grande tour et une citerne. Ce sont les remparts que nous connaissons encore aujourd'hui.

Anne de Bretagne, devenue reine de France, n'oublia pas sa patrie et elle fera réparer les murailles de Concarneau qui avaient eu à subir les assauts des troupes françaises.

Ainsi ce n'est pas à Vanhan seulement que nous devons les fortifications de notre ville close mais bien à nos ducs Jean II, Pierre II, Arthur III, François II et à notre « bonne duchesse ». Vanhan n'a fait que les réparer et les compléter en construisant le ravelin entre les deux ponts-levis, et la demi lune de

l'entrée et peut-être quelques-uns des grosses tours (Guiricé). Ces murailles, témoins de tant de luttes et événements historiques, sont chères à tous les Concarneais qui en parlent toujours avec une fierté et un amour qui nous font penser aux vers du poète : Objets inanimés, avez-vous donc une âme Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer. L.M. RIWALL.

Gilles Le Denays

(Suite de la page 1)

...En suit rapport des rentes et héritages de feu Gilles Le Denays, en son vivant sire de Gantrel, tenant fief et rochapt de la Cour de Lamballe, lequel décès dudit Gilles eut au mois de juillet 1488 à la rencontre qui fut lors entre les Français et les Bretons de Saint-Jubin du Cormier, lequel Gilles tenant parti du Duc François de bonne mémoire d'ailleurs décédé, que Dieu absolve. C'est rapport fait par Pierre de Carquolet tuteur et garde dudit Gilles fils et héritier principal et noble dudit Gilles, restriction qui fut faite l'année de la dite de la Cour par cause dudit rochapt par la raison du don qu'en fait dudit Jacques La Roigne, Notre Souveraine Dame comme à plein et contenu dudit mandement du 18 novembre 1490... et nous dit que le lieu où il fut tué se nomme encore à présent lande de Gantrel.

Il est curieux de noter la date de l'acte cité « 1490 » et la qualification de « la Roigne Notre Souveraine Dame », donné à la duchesse Anne, elle les portait comme Reine des Romains, épouse de Maximilien d'Autriche.

ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Pour commémorer l'anniversaire de la bataille de St-Aubin-du-Cormier, les Volontaires des Organisations de Jeunesse du P. N. B. se sont réunis le dimanche 26 juillet dans leurs sections respectives. Ils ont ensuite participé à une sortie au cours de laquelle a été célébrée une cérémonie du souvenir.

Dans tous les centres de Bretagne, à la même minute, selon les mêmes rites et au même instant les Volontaires se sont recueilli en une même pensée, unis par une même volonté.

Le mardi 28 juillet une délégation conduite par M. Yann Goulet, chef des Organisations de Jeunesse, représentant M. R. Delaporte chef du Parti, est allée s'incliner devant la Croix de St-Aubin-du-Cormier et y a déposé une magnifique gerbe aux couleurs nationales.

M. A. REBILLON, GRAND MAITRE DE LA PENSÉE... HISTORIQUE BRETONNE
La Commission d'enseignement de l'histoire de Bretagne s'est réunie à Rennes le 31 Juillet

Différents quotidiens bretons ont publié un communiqué au sujet de la dernière réunion de la Commission d'enseignement de l'histoire de Bretagne, qui s'est tenue à Rennes le 31 juillet, à la Faculté de Droit. Tous les membres de la Commission étaient présents, à l'exception du professeur Pierre Le Roux, qui s'était excusé.

Au début de la séance, le président donna lecture d'une lettre de M. Edouard Galletier, ancien recteur de l'Académie de Rennes et actuellement directeur de l'Enseignement supérieur en France, qui définit la mission dévolue à la Commission. Ce rôle se borne strictement à donner des conseils.

Par ailleurs, la Commission enregistra avec satisfaction la décision ministérielle de rendre obligatoire, à l'examen du certificat d'étude, une question d'histoire de Bretagne. Puis elle émit le vœu que cette matière devienne aussi obligatoire à l'examen oral du baccalauréat à la session de 1943. Elle présente en outre la demande qu'à l'Institut Pédagogique de Rennes, chargé de la formation professionnelle des futurs instituteurs et qui a pour rayon les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère, soient désormais rattachés le Morbihan et la Loire-Inférieure, qui, actuellement, dépendent du centre d'Angers (toujours la recostitution des provinces).

L'ordre du jour de la séance comprenait aussi l'examen de différents ouvrages d'histoire et de géographie de Bretagne par les membres de la Commission. Mais les communiqués publiés par nos confrères ne mentionnent pas les « échanges de vues » assez vifs que suscita cet examen.

Et cependant, si nos renseignements sont exacts, il y aurait eu des discussions orageuses et certaines positions auraient été prises qu'à notre avis il eût été loyal de rendre publiques. Il s'agit de l'attitude qu'un historien doit observer lorsqu'il traite du sujet breton.

La Commission aurait été saisie de nombreuses demandes d'estampille officielle par des auteurs ayant, au cours de l'année scolaire 1941, publié des ouvrages d'histoire ou de géographie de la Bretagne.

Or, il nous revient qu'une discussion a mis aux prises, à propos de certains ouvrages, MM. A. Rébillon et F. Jaffrenou.

M. Rébillon, lui-même auteur d'une petite Histoire de Bretagne, dont les événements ont retardé la parution, s'est élevé contre l'approbation d'un manuel d'histoire de Bretagne, parce que son auteur se montrerait tendancieux. A l'appui de ses dires, M. Rébillon aurait lu certains passages où les Français sont durement traités ; où la Royauté de Nomené est exaltée ; où la nation-

nalité bretonne serait mise en apposition avec la nationalité française ; où les faits seraient présentés sous un angle autonomiste (sic) de nature à porter préjudice à l'unité française.

M. Jaffrenou ne s'est pas rangé à l'opinion de M. Rébillon. Il aurait protesté contre l'application du qualificatif tendancieux à l'esprit national d'une histoire. En effet, toute l'histoire d'un pays repose sur le patriotisme, c'est-à-dire sur les devoirs envers la nation. Les dirigeants d'un pays qui ne serait pas nationaliste conduiraient ce pays à sa perte. Ce fait est vrai aussi bien pour la France que pour la Bretagne. En quoi l'exaltation de l'ancienne indépendance bretonne peut-elle porter ombrage à l'Etat français ? Etre tendancieux, pour un ouvrage, c'est pencher pour une opinion politique ou confessionnelle, mais ce reproche de valeur n'est pas fait, dans le nationalisme objectif, qui est à la base de la conservation de la race, des traditions et du langage.

M. Jaffrenou aurait maintenu son point de vue à l'encontre de la majorité de la Commission.

Un autre ouvrage d'histoire aurait fait l'objet d'une discussion aussi vive. Un des membres ayant été choqué par les illustrations de cet album où des enfants, d'après lui, paraissent puiser la haine de la France. (Il s'agirait, dit-on, d'une gravure représentant les Dragons, ces « doux moutons », en train de pendre les Bonnets Rouges « ces méchants lous »).

Le barde a justifié cette page, qui n'est qu'une simple et dure vérité historique. Rien n'y a fait. L'un des éminents Mandarins est allé jusqu'à l'apostropher et à lui dire :

« Voyons, Monsieur, sommes-nous nommés par le gouvernement français, oui ou non ? »

Evidemment, mais est-ce là une raison suffisante pour travestir l'histoire et refuser de reconnaître ce que mentionnent les historiens français eux-mêmes ?

La Commission de l'histoire de Bretagne n'aurait admis dans son sein ni d'Argentré, ni Le Baud, ni Pitre-Chevalier, ni La Borderie, et pour être logique, elle devrait désavouer bien des pages de la grande Histoire de Bretagne de son président lui-même, l'honorable M. Durtelle, de Saint-Sauveur, qui, lui, n'avait pas eu de voir sacrifier la vérité historique et scientifique à sa carrière d'universitaire.

Il ne suffit pas pour être bon Breton d'admirer le courage et l'abnégation de ceux qui ont tout risqué pour la Bretagne.

DAULAGARD DU.

La neuvième fête nationale de chant flamande

A plusieurs reprises, avant cette guerre, j'ai eu l'occasion d'assister aux Fêtes nationales de chant en Flandre, à Brussel, à Antwerpen (Anvers), à Gent (Gand), au cours desquelles se trouvait exalté le profond sentiment artistique et national du peuple flamand. A chaque fois j'ai gardé un souvenir inoubliable de ces manifestations où la jeunesse vibrante de nos amis du Nord venait se réjouir dans la beauté de la musique et des chants issus de l'âme profonde du peuple. A chaque fois j'ai aussi pu admirer l'organisation parfaite de ces manifestations, qui ne sont pas seulement l'occasion de présenter des chœurs et des orchestres particulièrement au point, mais auxquelles le peuple est convié de participer en joignant sa voix immense à celles des chanteurs.

Pourtant en cette année de guerre 1942, malgré les nombreuses difficultés de l'heure, peut-être même en raison de ces difficultés, les organisateurs du Zang en overbod se sont surpassés et leurs efforts ont été récompensés car des foules encore plus nombreuses que jadis, répondant à leur appel, sont accourues de toutes les parties de la terre de Flandre.

Et dans le cadre prestigieux de la Grand'Place de Brussel, cristallisation de la grandeur et de la beauté de la Flandre, s'est déroulée le dimanche 2 août 1942, la 9^e Fête nationale de Chant flamande (9^e Vlaamsch Nationaal Zangfeest) dont l'ampleur et la perfection dépassaient de loin derrière elle les fêtes précédentes.

Bien avant les sonneries de fanfares annonçant le début de la fête, la Grand'Place ressemblait à une mer de têtes blondes se prolongeant dans les rues adjacentes. Et après l'ouverture d'ouverture prononcée par les Peeters, président du Vlaamsch Nationaal Zangverband, la fête a commencé par le défilé des jeunes gens du Service du Travail, les garçons porteurs de pelles et de seaux, les uniformes bruns, ensuite ceux des chœurs antiques, le régal traînant et exaltant tous les aspects de la Flandre et auquel se joignaient de sa voix forte, les chœurs populaires entonnés par les enfants ou les hymnes ou encore les multiples aspects de la patrie évoqués par le récitant, qui n'a pas entendu ces chants, les chœurs ou primesautiers comme « Winterns als het regelt » (Quand il pleut), d'autres graves et solennels comme « Adieu mon frère », d'autres encore sonnant comme de guerrières fanfares : « Kempeiland ou Groeninge », enfin ces chants qui depuis de nombreuses années nourrissent le patriotisme de la jeune Flandre : « De Blauwvoet » (La hartlijk lief » (J'aime la Flandre, mouette), « Mijn Vlaender heb ik tout mon cœur », ne peut se faire

une idée de l'atmosphère d'enthousiasme et de beauté dans laquelle peut se réjouir chaque année la jeunesse flamande.

Et après l'exécution finale du « Wilhelmus » et du « Vlaamsche Leeuw », les milliers et les milliers d'auditeurs (et aussi participants) se répandirent dans la ville la tête remplie des sonorités magnifiques, expression de l'âme de leur peuple et dans les yeux cette certitude du destin de la Flandre, mère d'un peuple jeune et fort, confiant en l'avenir.

Une grande leçon s'en dégage pour nous Bretons. Jeunes gens, jeunes filles cultivons nos chants vieux et magnifiques. Ne laissons pas perdre ces trésors qui nous furent légués par nos pères et dans lesquels se reflète l'âme de notre race. Réunissons nous souvent pour chanter. La musique nous exaltera, fortifiera nos cœurs, nous donnera la joie de vivre et nous aidera à recréer l'âme ardente de notre Bretagne.

F. M.

LA GUERRE

(Suite de la page 1)

Pendant ce temps on palabre à Moscou. Un Conseil de guerre « interallié » s'y est réuni dont les résultats ne sont pas encore connus. On devine pourtant qu'il a dû y être assez question de ce « deuxième front » tant promis et qui se fait tant attendre.

Sur mer

Deux événements importants cette semaine : le torpillage de nouveaux cargos « alliés » jaugant au total 103.000 tonnes dans l'Atlantique nord et central. La perte en sera d'autant plus ressentie par les démocraties que ces bateaux transportaient des tanks et des avions à destination de l'Egypte.

Par ailleurs une seconde bataille de la « Mer de Corail », dans le Pacifique, s'est terminée par la destruction de 28 navires de guerre australiens et américains. Les Japonais ont à nouveau employé au cours de cet engagement naval, leurs fameux « sous-torpilles », auxquels les Anglo-Saxons, malgré leur prétendue supériorité, n'ont encore rien trouvé à opposer.

La kermesse de Reguiny

Dimanche dernier, 9 août, a eu lieu une kermesse fort réussie à Reguiny, non loin de Pontivy. Organisée au profit des prisonniers, elle a remporté le plus franc succès. Nous félicitons les organisateurs de cette belle journée qui aura permis d'apporter à nos chers absents un peu de réconfort matériel.

Un ami du P.N.B. de Reguiny.

AU TRAVAIL POUR LA BRETAGNE

SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétaire Général du Parti National Breton a représenté le Parti à la neuvième Fête nationale de Chant flamand (Vlaamsch Nationaal Zangfeest), qui s'est tenue à Brussel, le 2 août 1942, sous la présidence de M. Karel Peeters.

HEURES DE RECEPTION

Le chef du Parti reçoit dans ses bureaux du quai Lamartine, à Rennes, tous les jours sur semaine, de 17 h. à 19 h., sauf le mercredi et le samedi.

Pour les cas importants, le chef du Parti reçoit à d'autres heures que celles sus-indiquées, pourvu que les rendez-vous soit demandé au moins 2 jours à l'avance et accordé.

En cas d'urgence, le Secrétaire général reçoit les personnes qui ne peuvent être libres à l'heure de réception du Chef du Parti.

COTES-DU-NORD

Services départementaux du Parti : 20, rue Renan, à Saint-Brieuc. Téléphone : 14-36. C.C.P. 26-93. Rennes.

SAINT-BRIEUC. — Permanence de la Section locale : 29, rue Renan. Téléphone : 13-36. Réunion de la section tous les mercredis à 20 h. 30, au 29, rue Renan.

Cours de Breton : tous les mardis, à 20 h. 30.

Le 3 août, le chef des Organisations de Jeunesse a présidé une excellente réunion de la section de Saint-Brieuc, à laquelle avaient pris part des amis des environs. Yann Goulet y fit un remarquable exposé de la situation politique générale, ainsi que de celle du Parti. L'auditoire suivit la causerie de notre ami avec un intérêt manifeste et soutenu. Au cours de cette réunion, de nouvelles adhésions furent recueillies.

GUINGAMP. — La section de Guingamp a tenu une très belle réunion, le 5 août, sous la présidence du chef d'arrondissement, à l'occasion de la visite de Yann Goulet, en tournée dans la région générale et des progrès réalisés par le Parti au cours de ces derniers mois, fut le thème de la conférence du chef des Organisations de Jeunesse.

LANNION. — Permanence : angle de la rue de Keratopont et de l'avenue de la Gare, ouverte le jeudi de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Le chef d'arrondissement, M. Le Toizer, reçoit le jeudi, 1^{er} dimanche, place du Centre, et sur rendez-vous.

LOUEAC. — Permanence du P. N. B. : 15, rue Neuve. Le Secrétaire et le Service des Prisonniers sont ouverts le samedi toute la journée.

PLougneust.

Permanence : Paul Galt, à Plessala, rue de la Poste ; adhésions, renseignements sur le P. N. B. et dépôt de l'Heure Bretonne.

Malgré les travaux agricoles notre camarade Paul Galt continue son excellent travail de prospection et de propagande, en particulier par la vente du journal qui donne toujours un très bon résultat et par la vente de brochures éditées par le Parti.

Au cours des dernières semaines du mois de juillet, notre camarade a visité les localités suivantes : Langast, Plougneust, La Motte, La Secouette, Les Essarts, Plessala, Moncontour, La Croix-Plémy, Saint-Goueno, Saint-Gilles-du-Méné, Collinée, Saint-Jacut-du-Méné, Saint-Veran.

DINAN. — Permanence : 3, rue Hte-Voie. Après un dîner en commun, sous la présidence du chef d'arrondissement et du chef des Organisations de Jeunesse, s'est tenue une très intéressante allocution à la section de Dinan, le 1^{er} août. Après avoir brièvement rappelé quelle est actuellement la situation du Parti, dont le développement se poursuit sur un rythme profondément encourageant, il a insisté particulièrement sur l'importance capitale que revêt pour lui la prospection et le recrutement parmi les jeunes.

Par ailleurs, la direction de l'arrondissement continue son recrutement d'adhérents et d'abonnés nouveaux.

Le 2 août, nos amis de la section de Dinan s'étaient réunis à nouveau pour entendre une excellente causerie sur l'intérêt qu'il y aurait à organiser, en Haute-Bretagne et à Dinan en particulier, des tournées de caractère folklorique, si propres à ranimer l'esprit breton de nos compatriotes.

CAULNES. — Malgré ses absorbantes occupations, notre chef cantonal a poursuivi son travail de recrutement et de propagande, notamment grâce aux réunions hebdomadaires. Il y a lieu de souligner en particulier la façon excellente dont il utilise le matériel de propagande mis à sa disposition par le Parti.

LA ROCHE-DERRIEN. — Malgré les travaux de la moisson, la section de La Roche-Derrien s'est réunie sous la présidence du chef d'arrondissement et du chef cantonal, pour entendre une conférence du chef des Organisations de Jeunesse du Parti qui a particulièrement porté sur des questions de politique générale et sur la situation du Parti, si encourageant à l'heure actuelle. Réunion excellente, qui augure bien des résultats de notre propagande dans cette région.

TREGUIER. — M. Yann Goulet, poursuivant sa tournée dans le nord de la Bretagne, s'est rendu à Tréguier où il s'est entretenu avec diverses personnalités de la région. Il a pu constater à quel point l'opinion publique est favorable aux revendications bretonnes dans tout l'arrondissement de Lannion.

FINISTÈRE

Direction départementale : Ar Foullonien, à Clévennou-du-Faon. C.C.P. 429-44 Tanguy Yves, Rennes.

BREST. — Permanence du Parti : Tri-Bois, 123, rue Jean-Jaurès, 1^{er} étage (arr. du tramway, rue Navarin), ainsi que les Services s'y rattachent. La permanence est ouverte tous les jours, de 18 h. à 20 h. 15 h. et tous les dimanches de 11 heures

Parti National Breton

siège du PARTI NATIONAL BRETON : à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage — Tél. 43-19) R. Bourdon, Rennes. C. C. 33-33F

seize communes de l'arrondissement, ainsi que par le chef de nos organisations de jeunesse pour l'arrondissement dont l'effort a principalement porté sur le canton de Châteaulin et celui de Pleyben.

A la réunion des chefs de cantons, qui s'est tenue à Châteaulin, le 30 juillet, sous la présidence du chef d'arrondissement intermédiaire, la question de la vente au numéro fut particulièrement étudiée.

KEMPER. — Permanence : 4, place La Tour-d'Arreris, ouverte tous les jours de 10 h. à midi et de 2 h. à 7 h. Le dimanche de 9 h. à 12 h. 30.

A l'occasion de son passage à Quimper, l'inspecteur général du Parti a pris la parole à une réunion de la section pour exposer l'action et la politique actuelle du Parti. Au cours de cette bonne réunion, le chef cantonal de Quimper rappela certains principes qui doivent dominer la pensée et l'action des patriotes bretons.

DOUARNENEZ. — Au cours des dernières semaines, l'inspecteur général du Parti s'est rendu à Douarnenez où il a rendu visites à plusieurs personnalités de la ville, en compagnie de certains de nos militants locaux.

MORLAIX. — Permanence : 27, rue des Brebis, chaque jour de 10 h. à 12 h., sauf dimanche et fêtes.

ILLE-ET-VILAINE

Services départementaux du Parti : 4, rue de Toulouse, à Rennes. Téléphone 30-16. C.C.P. 424-72. Rennes.

Après la récente réunion des chefs d'arrondissement, il y a lieu de souligner une reprise du travail et de la propagande dans l'arrondissement de Fougères, ainsi que le travail méthodique du chef d'arrondissement de Redon. Dans l'arrondissement de Rennes, plus de soixante communes ont été prospectées par le chef départemental adjoint et son secrétaire.

RENNES. — Permanence de la Section et Service d'Entrée : 4, rue de Toulouse, au 2^e étage. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à midi et de 16 h. 30 à 19 heures. Téléphone 30-16.

Après une période de ralentissement due à la préparation des examens, la section des étudiants de Rennes a repris son action l'hiver et du printemps dernier, par la vente à la criée de l'Heure Bretonne.

Pour ce nouveau départ, elle avait choisi la vente du numéro commémoratif de l'explosion du 7 août 1932. Elle fut, d'ailleurs, largement récompensée de son effort par la vente, en moins d'une heure de temps, de deux cents exemplaires du journal, dans les quartiers de la rue de Nantes et de ceux de Saint-Malo. Au cours de cette excellente tournée de propagande, de nombreux abonnements furent recueillis.

Une fois de plus, les étudiants et les jeunes de la section de Rennes ont fait preuve de leur bon esprit de propagandistes, de leur dynamisme et de leur dévouement à la cause bretonne, qui constituent un excellent exemple pour tous nos amis rennais.

FOUGERES. — Permanence : 12, rue Leveque, tous les mercredis, de 17 à 19 heures. La section de Fougères s'est réunie le 10 août, à l'occasion du passage du trésorier général du Parti, dont l'exposé sur la politique générale et la situation du Parti fut extrêmement goûté de l'auditoire.

SAINT-MALO. — Permanence : 5, rue

Siège du PARTI NATIONAL BRETON

à RENNES, 11, quai Lamartine (1^{er} étage — Tél. 43-19) R. Bourdon, Rennes. C. C. 33-33F

St-Philippe, le jeudi et le samedi de 15 à 19 h. La section de Saint-Malo a tenu une excellente réunion, le 1^{er} août, sous la présidence du chef cantonal, pour entendre un remarquable exposé politique du trésorier général du Parti, qui, évitant toute formule conventionnelle et déclamatoire, intéressa au plus haut point son auditoire par la clarté et la précision de ses informations. Il y a lieu de souligner la bonne atmosphère dans laquelle s'est déroulée cette réunion.

LA GOUESNIERE. — Permanence et Bibliothèque le dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30 (Quai local), chez MM. Collin Trévis, au 30.

REDON. — Permanence : M. Marende, La Gouesnière. Heures d'ouverture : chaque dimanche, de 11 à 13 heures.

LOIRE-INFÉRIEURE

Services départementaux du Parti : 10, rue Voltaire, à Nantes. Téléphone 337-58. C.C.P. 459-98 Nantes.

NANTES. — Permanence de la Section de Nantes : 10, rue Voltaire. Tél. : 337-58. Secrétaire : tous les jours de 19 h. à 20 h. Poursuivant la campagne de leurs ventes à la criée, nos militants ont organisé une vente dans le centre de la ville de Nantes, le 2 août. Les excellents résultats obtenus vont certainement inciter nos camarades nantais à persévérer dans cette très bonne voie.

CHANTENAY. — Nos vendeurs à la criée nous signalent la progression de la vente de l'Heure Bretonne à Chantenay, progression qui s'est accentuée au cours des dernières semaines.

ANCIENS. — Permanence : Café Doumic, Guillon, rue du Pont, tous les jeudis de 11 à 19 heures.

SAINT-NAZAIRE. — Permanence : 136, rue de Porniche, tous les mardis, à 20 h. 30.

PORNIC. — Permanence : tous les dimanches de 10 h. à 12 h., café Lépine, Courtignon, Le Clion-sur-Mer.

MORBIHAN

Services départementaux du Parti : M. Guigues, à Kervélian, Landerneau. C.C.P. 418-37 Nantes.

Les chefs d'arrondissement du Morbihan ont tenu leur réunion mensuelle le lundi 3 août, à Vannes, sous la présidence de leur chef départemental. La lecture des comptes rendus de l'activité passée a établi que la propagande, les adhésions et les abonnements suivaient une progression continue des plus encourageantes pour nos militants. La vente des brochures éditées par le Parti est aussi très satisfaisante ainsi que la diffusion du journal par les ventes à la criée et la vente par dépôts. Les meilleurs secteurs pour la propagande générale sont actuellement les régions de Lorient, Pontivy-Guémené, et Vannes.

La réunion se poursuivait par l'examen de la situation politique générale et de celle du Parti. Après d'intéressants échanges de vue, qui manifestèrent le parfait accord qui existe entre tous les responsables du Parti pour le Morbihan, le chef départemental fit connaître les consignes de la Direction du Parti tant sur le plan général que dans les problèmes quotidiens qui se posent devant les chefs locaux du P. N. B.

LORIENT. — Permanence de la Section : 13, rue Possaillière (1^{er} étage), les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le dimanche de 17 à 19 heures. M. Noël Le Norouz, chef d'arrondissement, reçoit à la permanence, tous les samedis, de 10 h. à midi, ou sur rendez-vous. Villa Rosier, Plameur (Morbihan). C.C.P. 471 Nantes.

Au cours de sa réunion du 4 août, la section de Lorient prit connaissance des rapports de son trésorier et de son secrétaire, qui souligna les ré-

sultats excellents obtenus par la vente au numéro de l'Heure Bretonne (à la criée et dans les kiosques), ainsi que par celle des brochures éditées par le Parti. Les abonnements et rebonnements sont également satisfaisants, mais il convient de souligner que la vente du journal organisée le dimanche précédent à Guidel s'est montrée comme des plus encourageantes.

Après un échange de vue très animé, qui a porté sur des problèmes de politique générale comme sur des questions intéressant spécialement le secteur de Lorient, la séance fut levée non sans que le secrétaire de section n'ait donné à nos militants de très judicieuses consignes de propagande qui éveilleront à nos amis de commettre de regrettables fautes de psychologie.

VANNES. — Striella Broadel Breiz (P. N. B.) du Lt-Colonel Moury (2^e et dernier immeuble à droite au partant de la place St-Nicolas, École à droite sous porte cochère, second étage). Permanence : de 10 h. à 12 h. et de 17 à 19 h. Tél. : 8-20.

La réunion des chefs cantonaux de l'arrondissement de Vannes a eu lieu à Rochefort-en-Terre, le dimanche 2 août, sous la présidence du chef départemental et du chef d'arrondissement. Si l'on regrette l'absence de certains chefs cantonaux, qui s'étaient excusés de n'avoir pu assister à la réunion, du moins les comptes-rendus établis par les autres, que tous nos amis mènent, chacun dans leur secteur, un bon travail de prospection et de propagande qui commence à porter ses fruits.

L'examen du travail qui reste à accomplir ainsi que des moyens qui s'offrent à nos militants occupa le reste de la séance qui se termina par un très intéressant échange de vues sur la situation générale.

L'inspecteur Général du Parti a fait remarquer, en compagnie du chef d'arrondissement, une intéressante tournée de visites dans la région de Vannes, tournée au cours de laquelle de nombreux amis et sympathisants purent être touchés.

BRETONS ÉMIGRÉS

Direction pour les Bretons Émigrés : 63, rue de Vaugirard, à Paris. Téléphone. Litré 74-36. C.C.P. 244-65 Paris.

PARIS. — Section de Paris : 63, rue de Vaugirard (angle rue de Rennes, près St-Sauveur), Paris (17^e). (Tél. Litré 74-36). Les bureaux sont ouverts chaque jour de 14 à 18 heures, même le dimanche.

VERSAILLES, LE CHESNAY, VIROFLAY, JOUY-EN-JOSAS, BUC. — Permanence : 1, rue du Parc, Versailles (Tél. : 31-80 Versailles), le dimanche de 10 à 12 heures.

VINCENNES, ALFORTVILLE, CHARENTON, MONTREUIL, ST-MANDE, FONTENAY-SOUS-BOIS. — Permanence : le dimanche de 10 h. à midi, au café AUX Trois-Pigeons s, 178, av. Gallieni, 1, av. Joffre, à St-Mandé. Métro : Trinité.

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

Une avoine marine : L'ALGUE ?

Les besoins de l'agriculture en avoine sont grands ; sa culture ne saurait pas assurer actuellement l'alimentation de nos chevaux, mais près de nous, en Bretagne, sur toutes nos

côtes, il existe à profusion et gratuitement un succédané ignoré de nos paysans et à portée de leurs mains : c'est l'algue marine de l'espèce des Lamnaria.

En 1917-1918, la disette d'avoine fut grande ; l'intendant militaire Adrien fit expérimenter par le professeur Lepeque aidé de P. Gloes l'effet de cette alimentation marine sur les chevaux. Quarante chevaux furent divisés en deux lots ; pendant deux mois le premier lot de 20 reçut chaque jour 1 kilo d'algues lavées, desséchées et broyées, et l'autre 1 kilo d'avoine. Le résultat fut étonnant : les premiers avaient gagné 12 kilos 800 tandis que les seconds n'avaient gagné que 1 kilo 850. Une usine fut alors fondée à Plouezec, mais l'arnabuse de 1918 en arrêta l'exploitation.

Un article récemment paru dans un journal scientifique et signé des docteurs Drouin et Aublin montre que les valeurs nutritives de l'avoine et de l'algue marine sont voisines avec une légère prédominance pour l'algue. Il y a quelque chose de plus dans l'algue disant-ils et, en effet, il y a de l'iode et, en outre, un extrait buléux, l'algastérine, dont l'effet serait superposable à celui de l'huile de foie de morue.

La conclusion des docteurs Drouin et Aublin est rédigée en ces termes : « d'une expérimentation déjà fort importante et qui s'est étendue à toutes les espèces animales domestiques nous retirons la conviction que l'algue employée isolément ou en association (avec trèfles, herbes, rutabagas, betteraves, etc.), est susceptible de rendre dans l'alimentation du bétail des services dont on ne saurait minimiser l'importance ».

Paysans bretons des régions côtières, vous avez gratuitement à portée de votre main, un nouveau produit pour l'alimentation de votre bétail, et une nouvelle source de richesse. Quels que soient ces algues lavées et séchées, puis broyées peuvent suffire à faire votre expérience personnelle tout en vous faisant économiser l'avoine si rare et même en la remplaçant quand vos greniers en sont vides.

En exploitant au mieux de vos intérêts et de ceux de vos compatriotes, cette nouvelle richesse marine de notre Bretagne, vous continuerez à démontrer une fois de plus que cette province « si pauvre » comme fut étiquetée la Bretagne, ne devait sa mauvaise et fautive réputation qu'à l'inexpérience de ses habitants, qui, sous le nom de routine fut de tout temps cultivée et volontairement entretenue par le mépris et la négligence de ses administrateurs français. J. R. B.

Le manque d'unité de vues a causé notre défaite et celle-ci notre ruine. Notre unité nous donnera la victoire !

A Saint-Aignan-de-Grand-Lieu Les méfaits du ravitaillement

On a vraiment l'impression que partout en Bretagne, ces Messieurs du Ravitaillement se moquent des Bretons. Un exemple de plus, nous est fourni par la commune de Saint-Aignan, située près du lac de Grand-Lieu.

Cette petite commune, dont 1/3 a été pris par les autorités occupantes pour aménager le terrain d'aviation de Château-Bougon, a vu, dernièrement arriver un « ukase » du ravitaillement général, lui enjoignant d'une façon comminatoire d'avoir à fournir 500 tonnes de pommes de terre. Or la commune en produit à peine le quart. Devant les protestations des cultivateurs, ces chiffres ont été réduits à 20 tonnes. On voit que la marge n'est pas petite.

Il y aurait d'ailleurs bien d'autres choses à dire sur les réquisitions. C'est ainsi que le ravitaillement achète les oeufs à 17 francs la douzaine, et le beurre 16 francs la livre, alors que la taxe est de 26 francs pour les oeufs et de 20 francs pour le beurre. On est comme on le voit, en pleine folie et on peut vraiment dire que les services du ravitaillement favorisent le marché noir. Espérons que dans un avenir proche le P.N.B. nous débarrassera de toutes ces friponnades.

Il paraît qu'à Pornic...

Au sujet d'un récent écho paru sous ce titre dans notre dernier numéro, nous recevons du Dr Halgand, vétérinaire inspecteur de l'abattoir de Pornic, la mise au point suivante : « Il n'y a pas eu de bœufs accidentés conduits à l'abattoir de Pornic. Tout au plus y a-t-il eu la viande de deux vaches abattues pour cause de maladie et qui se sont trouvées impropres à la consommation, lors d'une visite hebdomadaire. Le vétérinaire est seul habilité et qualifié pour apprécier si la viande d'un animal malade est susceptible d'être livrée à la consommation. D'autre part, les animaux abattus pour cause d'accident sont une exception, et le terme « accident » signifie le plus souvent maladie... »

Et je conclus : chateaux bien gardés... même en Bretagne !

L'ETRANGE MAIRIE de Saint-Caradec-Trégomel

C'est un concert de plaintes... Diaoul Nignol, sollicité par les plaignants, s'est livré à une enquête. Elle a été rapidement édifiante.

Les habitants de l'importante section de Kernascleden ont certains de leurs conseillers laissent froidement tomber sans systématiquement négocier par le maire, M. Emmanuel Le Bray et sa toute puissante secrétaire Mlle Rouillé.

Il semble qu'à Saint-Caradec même beaucoup de braves gens ne soient pas mieux lotis que les habitants de Kernascleden, tout simplement parce qu'ils ne sont pas sur les papiers de M. le maire ou de sa secrétaire.

Voici quelques exemples des réflexions faites par la mairie aux sollicitateurs... « Oui, sans doute, vous avez droit à votre bon de layette, mais étant donné que tout est si cher, nous avons pensé que vous ne l'auriez pas utilisé... » Il est exact, M. le maire, que vous avez droit au démoteur, que vous avez droit au chocant, mais vous n'en avez pas le droit, et nous avons décidé que vous pourriez continuer à vous en passer... De quoi, je m'occupe, comme dirait l'autre !

Diaoul Nignol garantit l'authenticité de ces propos ahurissants. Et ce ne sont que des exemples... Car tout est à l'avenant. On vous change et de catégorie sans rime ni raison et la catégorie attribuée est par hasard la moins intéressante.

Même sans gêne en ce qui concerne les bons de chaussures ou de pneus par exemple. Je sais des demandeurs qui attendent une réponse depuis un an et aussi des gens venus de St. Le Bray ou de Mlle Rouillé qui ont obtenu tout ce qu'ils voulaient ; non pas un mois, mais trois, quatre ou cinq ans ! Diaoul Nignol a des noms et s'offre volontiers à les produire à l'administration préfectorale si elle était curieuse.

Il y a aussi la façon dont M. le Maire et sa distinguée secrétaire traitent les gens qu'ils ne veulent pas servir : il leur suffit de les cataloguer comme « amis des B... ». N'importe quel nom, Monsieur le Maire et l'on pourrait vous rappeler à plus de correction !

Il y a enfin un scandale du siècle. Un texte de loi déclare que ceux qui suivent le régime lacto-végétarien ont droit à un supplément de 250 gr. de sucre lors des dix jours soit 750 gr. par mois. Or, la mairie de Saint-Caradec, qui s'estime au-dessus des lois, n'accorde ce supplément que 250 gr. par mois et insulte ceux qui réclament.

Où bien, la mairie de Saint-Caradec-Trégomel n'est pas capable d'obtenir pour ses administrés ce à quoi ils ont droit et ce qu'on accorde normalement dans toutes les autres communes du pays pour elle et ses amis.

EN ATTENDANT QUE ÇA CHANGE...

A PORDIC "LE CULTE DE LA LIGNE DROITE"

Un monsieur « compétent » a la charge d'assurer notre ravitaillement. L'autre jour « depuis deux ans seulement que « ça » durait — il s'est aperçu que la ville de Saint-Brieuc était mal ravitaillée en lait.

Aussitôt coup de téléphone à la Direction du G. I. L. (Groupement Interprofessionnel Laitier). Ordre est donné de « trouver » 250 litres de lait au plus vite.

Les dirigeants du G. I. L. ont alors regardé la carte du département. « Cherchons au Nord et en ligne droite » s'est-il dit. Il a vu Pordic... Et Pordic a été imposé de la fourniture journalière de 250 litres de lait.

Pourquoi choisir Pordic ? C'est à peine si le tiers des habitants y exerce la profession agricole, les vaches sont toutes plutôt bruyères que laitières, à cause de la nature du sol, terres légères, peu de prairies.

« Eh bien ! c'est que la route de Saint-Brieuc à Pordic est « en ligne droite » (sic).

Enfin passons... On a reparti cette imposition de lait entre les cultivateurs de Pordic — administrativement, donc intelligemment — On en juge :

M. et Mme L. C., demeurant au village de La P., en Pordic, ont trois enfants en bas âge et une vieille maman à leur charge. Leurs deux vaches leur suffisent à peine. Ils doivent fournir 4 litres de lait !

On pourrait citer d'autres cas presque aussi étranges... Par contre, plusieurs autres cultivateurs, sans charge de famille, et qui ont trois ou quatre vaches, ne sont pas imposés.

Nous faisons respectueusement remarquer à la Direction du G. I. L. que l'argument : « Route en ligne droite » innoqué ailleurs ne peut l'être ici : à la maison de M. L. C., la route tourne à angle droit.

UN AMI DU P. N. B.

AFFAIBLIS ANEMIES Victimes du régime actuel Faites une cure dans les services du Ravitaillement Guérison radicale en 3 mois

400.000 LITRES DE VIN sont sur le point de se perdre à Saint-Nazaire

De notre correspondant : On croit vraiment vivre en pleine folie. Alors que le vin manque partout, que les travailleurs se voient accorder parcimonieusement un litre de vin (et quel vin, mon Dieu !) par semaine, des quantités considérables de cette boisson vont se perdre si on ne les « débloque » pas immédiatement.

Comme tel, nous n'avons jamais rien sans preuves, voici des chiffres qui édifieront nos lecteurs. Il y a à quinze jours les stocks de vin existant à Saint-Nazaire se répartissaient comme suit : Maison Dejoux : 140.000 l. ; Maison Le Groyer : 35.000 ; Lehué : 25.000 ; Ruhe Nazairienne : 125.000 ; Union : 42.000 ; Richard : 57.000 ; Juan : 36.000 ; Guillet : 54.000 ; Bernard : 20.000. Soit un total d'environ 685.000 l. représentant environ sept mois de ration pour notre population.

Or, sur ces 685.000 l., plus de la moitié sont à consommer de toute urgence étant donné leur faible teneur en alcool. Certains ont déjà commencé à se piquer. Croyez-vous que cela émeuve ces messieurs du Ravitaillement ? Pas de tickets, pas de vin... voilà leur leit-motiv. Perdus sans leur paperasserie, le sens des réalités leur échappe complètement. Nous espérons cependant que les protestations qui s'élèvent de partout les feront céder cette fois-ci et qu'on ne verra pas perdre 400.000 litres de vin par l'inertie de fonctionnaires étrangers aux pays.

LA BOXE Révolution sans révolutionnaires

En sports, comme dans le reste, la Révolution nationale a fait fiasco. Car on ne fait pas une révolution sans révolutionnaires. Sait-on que, M. Georges Hébert, l'instigateur de la méthode naturelle d'éducation physique, qui dirigea magistralement l'entraînement des Fusiliers-Marins de Lorient, et dont les doctrines sont suivies dans le monde entier, n'a même pas été consulté par les Borotra et C^o quand il s'est agi d'avoir l'air de faire « du nouveau » ?

Dans la revue Education Physique, G. Hébert exprime son amertume et rappelle d'élémentaires vérités : « Une méthode d'administrateurs de tous grades ne peut résoudre un problème pédagogique à coups de décrets, de notes et de circulaires. On forge les corps et on exalte les âmes avec des maîtres ou, à tous les degrés de la hiérarchie, tout avant tout de l'éducation... »

Enfin l'éducation physique n'est pas une question d'argent, sous forme de crédits astronomiques, c'est avant tout une question de conscience et de volonté d'aboutir de la part des maîtres de la jeunesse, du haut en bas de l'échelle. Des expériences poursuivies par de hauts dirigeants universitaires démontrent péremptoirement que, sans budget spécial, sans fonctionnaires nouveaux, rien qu'avec les

Ar Yez hag ar Vro

Calendrier de la semaine

- AOUT**
- 16. — Saint Armel, abbé, V^e siècle, invoqué contre la goutte et les maux de reins. Patron de Languediac, de Langouët, de Loutehel, de Ploërmel, de Plouarzel, de St-Armel. Nombreuses chapelles.
 - 17. — Saint Rion, maître de Redon. Chapelles à Plombazlanec, Plouézeq et Plouivo.
 - 18. — Saint Guélen, prince breton.
 - 19. — Le B. Elieune, cordelier.
 - 20. — Saint Guen ou Guennin, évêque de Vannes, VI^e siècle.
 - 21. — Saint Philibert, premier abbé de Noirmoutier, VII^e siècle, invoqué contre la stérilité des femmes. Patron de la paroisse de son nom et de Plougoumelen. Chapelles à Saint Evarzes, Ploumécour et Tréguen.
 - 22. — Le B. Louis de Morlaix, capucin, XVII^e siècle.
 - 23. — Saint Symphonien, patron d'un quartier de Vannes au faubourg de Saint-Patern.
- Premier quartier le 19.

RADIO BRETONNE

- Kernac-Bretagne (288 mètres)**
- MARDI 18-AOÛT**
- 19 h. 15. — Le Pays Blanc (de pays gaulois, les marais salants), évocation par R. Y. Creston, avec le concours de MM. Georges Payart, Yann Roazan, et de Mlle Hartzy ; l'orchestre de Rennes-Bretagne, sous la direction de Maurice Henderick. Mise en onde de Yann Roazan.
 - 19 h. 45. — Le port de Nantes, causerie maritime par de Berdouard.
 - 19 h. 55. — Causerie agricole hebdomadaire, par Baillargé (agronome).
- SAMEDI 22 AOÛT**
- 19 h. 15. — Théâtre breton : « Un den à betra » (un homme sans importance), pièce en 1 acte, de Roparz Hémon, avec le concours de la troupe « Gwalarn ».
 - 19 h. 35. — Conte breton : Peh eizh real va munn-gez (La pièce de 2 ans de ma grand-mère), d'après Pipi Stoup. Adaptation de Roparz Hémon.
 - 19 h. 50. — Tadi han sus anavezet. An Ao. Ghallion Yann Uguen. Les gens que nous avons connus ; M. le chanoine Uguen cant Abenez.
 - 19 h. 55. — Prezegenn diwar-benn al labour douar (causerie agricole) gant Ar C'houer Kozh.

On demande une radio bretonne plus puissante

On nous signale de partout qu'un seul poste « Grandes Ondes » est parfaitement audible en Basse-Bretagne, c'est : — tenez-vous bien ! — Lorient.

Tous les autres postes sont faibles ou étouffés, y compris Radio-Paris. Les auditeurs bretons sont obligés de subir les éblouissements de la « Bi-bi » s'ils veulent saisir au vol quelques émissions bretonnes ou même françaises. Et nous nous après cela que certaines de nos compatriotes croient encore en la puissance invisible des « Tommys » ! Nous savons que des améliorations ont été déjà apportées au fonctionnement du poste de Roazan-Breiz. Mais c'est encore insuffisant : nous demandons que dans toute la Bretagne on puisse entendre la radio bretonne ; c'est une exigence qui ne peut froisser personne.

Deux nouveaux livres de Loëiz Herrieu...

Nous ne serons pas indiscret, du moins en ce qui concerne l'un d'eux. La parution prochaine du nouveau recueil de sonnets *De hertz Kreizoz* a été annoncée dans le dernier numéro de « Dihouamb ». Ajoutons que nous avons eu la bonne fortune d'en voir les bonnes feuilles et que ce livre, joliment illustré par X. de Langlais, A. V. Haas, B. Perrin, E. Er V. et l'auteur lui-même (mais oui !) constitue la plus agréable des veillées de Noël.

Le second ouvrage, qui doit également paraître prochainement, comblera une lacune déplorée par notre confrère « Arvor » en son numéro du 2 août : c'est une histoire rapide sans doute mais substantielle de la littérature bretonne.

On connaît l'excellente plaquette du même auteur sur la Littérature bretonne des origines au XVIII^e siècle. Cette plaquette était épuisée, Loëiz Herrieu ne s'est pas contenté de la rééditer, il a revu son texte et élargi le sujet. C'est un livre nécessaire auquel un large succès est promis. Joz PENFOUL.

Si tous les sympathisants du PARTI NATIONAL BRETON et de L'HEURE BRETONNE étaient « dans le bain » LA CAUSE SERAIT DÉJÀ BRILLAMMENT GAGNÉE.

Les petits Bretons prendront part à la célébration du V^e centenaire de Jean V

Désirant faire participer les petits Bretons à la célébration du V^e centenaire de Jean V, qui, dès l'âge de 10 ans, fut le « Chevalier de la Bretagne », le journal Oloëz organise un grand concours qu'il a intitulé : « Le Journal de Jean V le Magnifique », comprenant différentes compétitions, déclamation bretonne, dessin, broderie, rédaction. Ce tournoi, doté de nombreux prix, intéressera et instruira nos jeunes, et leur permettra de passer agréablement leurs loisirs de vacances, tout en les faisant participer à la commémoration du V^e centenaire de notre illustre souverain breton.

Pour tous renseignements concernant ce concours de jeunes, s'adresser à Oloëz, Landerneau (Finistère).

EPHEMERIDES

- AOUT**
- 16. — 1765. — Naissance à Landerneau du prédicateur Leiris Daval. 1789. — Inauguration de la place Necker à St-Brieuc.
 - 17. — 1592. — Descente des Espagnols sur la côte de Tréguier.
 - 18. — 1884. — Mort de Léonce Petit, peintre et caricaturiste.
 - 19. — 1505. — Anne de Bretagne fait un pèlerinage à N.-D. du Folgoët. 1773. — Terrible inondation à Châteaudren.
 - 20. — 1548. — Arrivée de Marie Stuart à Morlaix.
 - 21. — 1752. — Naissance à Rennes du littérateur Mangouët.
 - 22. — 1804. — Mort du cardinal de Boisgestin.

"Questions bretonnes des temps présents"

par Jean CHOLEAU

Avec son récent ouvrage, Jean Choleau nous propose une « somme » de travaux qu'il a effectués sur l'économie bretonne au cours des quarante années de sa vie de militant.

Il est inutile de présenter Jean Choleau au public breton. Il répugne aux honneurs, aux titres officiels et à la publicité tapageuse, mais sa vigoureuse personnalité et sa compétence lui ont conféré depuis longtemps une place de choix parmi les économistes bretons. La plupart de ses œuvres étaient cependant épuisées et l'on se rend mieux compte, en parcourant les Questions Bretonnes, de la nécessité de cette réédition.

Les aspects les plus divers de l'économie bretonne sont passés en revue dans les deux tomes des Questions Bretonnes. Problèmes démographiques, alcoolisme, monographies rurales ou industrielles, expositions, projets de grands travaux, voies de communications, il n'est guère de question touchant l'économie bretonne que Jean Choleau n'ait abordée avec l'érudition et le talent qu'on lui connaît. La place nous manque ici pour souligner comme il conviendrait l'importance toute actuelle que présentent encore aujourd'hui telles études écrites voici quinze ou vingt ans. Les Questions Bretonnes font donc mieux que de mettre à la disposition des amateurs et des spécialistes de l'économie bretonne des textes disparus, elles ouvrent à l'espérance des perspectives d'avenir que le temps n'a pas réussi à vieillir.

Les Questions Bretonnes de Jean Choleau constituent donc un ouvrage essentiel que le public breton cultivé se doit de lire parce qu'il le lira avec fruit. P. G.

Questions bretonnes des temps présents, par Jean CHOLEAU, 2 vol., en vente chez l'auteur, 46, rue Poterie, Vitry, et chez les principaux libraires de Bretagne. Prix 85 francs.

Des obsèques solennelles ont été faites aux victimes du bombardement britannique de Saint-Malo

La ville de Saint-Malo a célébré avec un pieux recueillement les obsèques des malheureuses victimes du raid britannique du 4 août. Là, comme ailleurs en Bretagne, ce sont des civils qui ont été frappés ; là, comme à Lorient, à Brest, à Saint-Nazaire, à Nantes, les aviateurs britanniques ont lâché leurs bombes au jugé, sans souci de la vie de leurs prisonniers « chers alliés ». Résultat : sept morts, douze blessés, des millions de dégâts. Espérons après cela que la population malouine aura compris le véritable sens de l'amitié britannique.

Il ne suffit pas de dire : BRAVO LE P. N. B. ! BRAVO L'HEURE BRETONNE ! Il faut nous aider.

La Semaine Sportive

LA BOXE

Parmi les combats qui se sont déroulés dimanche au Parc des Sports, notons la belle victoire de Garrec, qui a battu son adversaire par h. o. 3^e round. Par ailleurs un choc est dans les milieux pugilistiques de Lorient, qu'aurait prochainement lieu dans cette ville une réunion au profit de l'Auxilio Social Espagnol avec le concours de V. Angelmann, Théo Médina, Francisco Ruiz et Martin de Alagon. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

CYCLISME

Nous signalerons la belle victoire de Baulru dans la course derrière moto organisée au vélodrome de Rennes. Le Guénel et Tassin ont obtenu respectivement la 2^e et 3^e places.

ATHLÉTISME

Deux réunions intéressantes ont eu lieu dimanche dernier, à Vannes, tout d'abord, où se déroulaient les épreuves du Critérium d'Athlétisme de la Fédération des Patronages Bretons et où d'excellentes performances furent enregistrées. A Bannalec enfin où le jeune Boëdec, de P. U. S. B., battit le record de Bretagne du saut en hauteur avec 1 m. 73.

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES Le Gérant : G. BRETON P. C. 804

TOUS LES BRETONS LISENT

GALENE Organe des Compagnons de Merlin

LE REVEL BRETON Organe d'Unvaniez Arvor

TRIMESTRIELS

Consacré à la Haute-Bretagne

Folklore — Histoire

Parlers populaires — Arts

Economie politique — Beaux-Arts

Abonnement global : 25 francs par an.

Direction et Administration : VITRE, 46, rue Poterie

Compte Courant Postal : Jean CHOLEAU, 5852, RENNES.

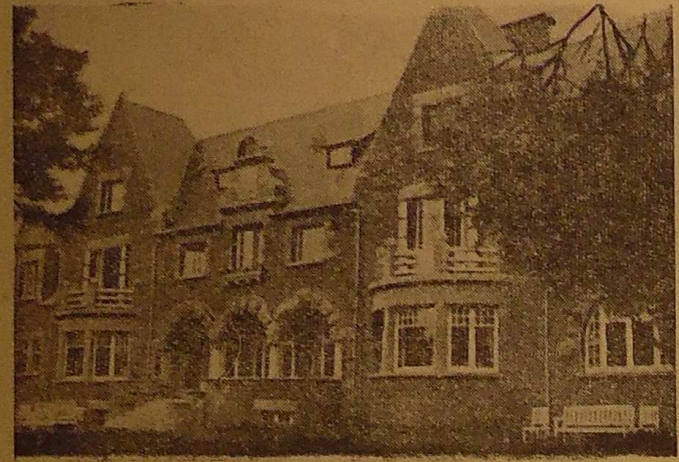
La reconstruction des villes de Bretagne par les architectes français

La presse régionale vient de publier un communiqué officiel donnant les résultats des épreuves du premier degré du Concours d'Etudes Provinciales, ouvert par le Commissariat à la Reconstruction, en vue de la réédification des villes de Bretagne détruites par les bombardements anglais.

M. Abraham rassasièrent plus que suffisamment les habitués de cette plage.

Ils préférèrent, avec un bon sens très compréhensible, les villas bretonnes de l'architecte malouin Yves Hémar.

Grâce à notre compatriote, cette station balnéaire a pu être préservée.



Un beau spécimen de l'architecture néo-bretonne

ment (voir les numéros de l'H. B. du 27 juin et du 4 juillet dernier) le point de vue breton dans cette affaire et nos prévisions se trouvent largement confirmées.

Nous avions entièrement raison en annonçant que la grande majorité des architectes bretons ne marcherait pas, qu'ils ne perdraient pas leur temps à préparer des plans pour un concours qui ne serait qu'une vaste fumisterie, et qu'ils se désintéresseraient des combinaisons organisées par les services officiels pour caser en Bretagne, comme il était prévu, leurs protégés venus de France.

Sur les 162 projets présentés, il n'y en avait qu'un nombre très restreint émanant d'architectes de Bretagne et le communiqué officiel précité, nous apprend que sur cette masse de plans vingt-quatre ont été primés, dont dix seulement d'auteurs bretons.

Encore le chiffre donné n'est qu'un bluff destiné à faire illusion. Pour y arriver on a dû compter des architectes établis quelque part en France qui se disent d'origine bretonne (?) et y ajoutent de plus les architectes étrangers établis en Bretagne, ayant pris part au concours.

Si l'on fait le compte des architectes bretons établis en Bretagne, le chiffre doit tomber de dix à quatre, et cela sur vingt-quatre lauréats.

Donc seulement le sixième des architectes destinés à reconstruire nos villes est breton ! ! !

Et combien dans ceux-ci ont l'esprit breton ?... deux ou trois peut-être, ou, pour recréer une architecture bretonne, il ne suffit pas d'être Breton comme les imitages ou les chevaux du pays. Il faut l'esprit, c'est l'esprit qui prévaut, qui domine, comme l'a brillamment démontré notre collaborateur Paul Gaignet.

Et les quelques bretons primés n'en sont qu'à la première épreuve du concours. Combien en restera-t-il en définitive parmi tous les Français qui les encadrent ?

Dans ces derniers, on trouve quelques architectes connus, mais auxquels l'architecture bretonne et son esprit sont absolument étrangers.

Par exemple l'architecte Le Mège, célèbre par ses chalets alpins, en bois, qui sont le grand succès de Mège...

Il y a aussi P. Abraham, architecte à Paris, au nom peu catholique, qui a construit en Bretagne, à Sable-d'Or-les-Pins, des villas dans le style international dont Le Corbusier est le grand champion. Ce style c'est à savoir qui a sévi en grandes séries dans la République des Soviets.

Malgré une réclame appropriée, la clientèle de Sable-d'Or ne marcha pas et les quelques spécimens de l'art de

dans son ensemble des constructions hétéroclites pour aptitudes pronées par la Juiverie internationale.

Et dire que c'est d'énucubrations aussi opposées à la tradition bretonne que le sont celles de MM. Abraham et consorts, que le Commissariat surnommé prétend délayer des parties, des techniques et des formes satisfaisantes pour diriger la construction en Bretagne !

Non seulement cet organisme officiel ne donne pas comme modèle aux architectes étrangers qu'il nous destine, les travaux les plus caractéristiques des architectes bretons, mais il prétend nous imposer les tenants de l'architecture internationale ultra-moderne dans ce qu'elle a de pire. C'est un comble ! Ce serait à en pleurer, si nous n'avions la certitude de renvoyer bientôt tous ces fumistes et leurs protecteurs, planter leurs choux, chacun dans son propre champ. A. S.

Le coût de la vie en Bretagne il y a cent ans

Il est très curieux et très instructif à la fois de feuilleter les almanachs bretons pendant le règne de Louis-Philippe. On y trouve des chiffres qui laisseraient rêveuses nos ménagères bretonnes d'aujourd'hui.

Nous y apprenons par exemple qu'il y a tout juste 100 ans, en 1842, une ouvrière pouvait se nourrir avec 23 francs par mois. Voici d'ailleurs le détail des dépenses journalières d'une ouvrière de l'époque.

Ecoutez bien : La livre de pain vaut 4 sous ; le lait 2 sous le litre ; la salade 4 sous ; la livre de beurre, 0,80 ; l'huile, 0,10 le litre. Quant à la viande, elle coûte 10 à 12 sous la livre.

Mais toute médaille a son revers et dans les fabriques les ouvriers travaillaient 12 et 13 heures par jour, pour un salaire misérable qui disparaissait aussitôt, en cas de maladie (car les assurances sociales n'existaient pas alors).

Le travail féminin à domicile était l'objet d'une honteuse exploitation. C'est ainsi qu'une ouvrière rennaise, travaillant à domicile, recevait pour faire une cravate de soie doublée, un sou, ou, 5 centimes !

La vie avait beau être « bon marché », que de cravates ne fallait-il pas faire pour ne pas mourir de faim !

UN DROLE D'ANNUAIRE... SUR LA BRETAGNE

Les éditions France-Nouvelle présentent un nouvel annuaire sur la Bretagne, luxueusement édité sur papier glacé. La première chose qu'on note en l'ouvrant c'est la liste des membres du gouvernement, imprimée sur une feuille amovible, pour le cas où n'est-ce pas... ?

D'autre part, on n'est pas peu étonné de voir émerger, comme un rat mort, notre vieille connaissance Charles Brun qui y va de son petit tremolo habituel sur la « grande » patrie.

La partie littéraire a été confiée à José Germain, écrivillon parisien comme de juste, qui n'a pas un mot sur notre langue : il se prétend bien Breton « de vocation et d'amour » mais on avouera que M. M. Lavaux eût pu choisir de vrais Bretons pour parler de la Bretagne. Il est vrai qu'ils en eussent probablement parlé sur un tout autre ton...

Une nouvelle province roumaine : LA TRANSNISTRIE

Voilà certes un nom que bien peu de nos lecteurs connaissent et pour cause : elle est née à peine depuis quelques mois. Sitons-la d'abord sur la carte : s'étendant à l'est de la Bessarabie, elle comprend tout le territoire compris entre le Danube qui formait, rappelons-le, la frontière roumano-soviétique avant 1940 — et le Boug, c'est-à-dire un territoire représentant environ 50.000 kms carrés.

Conquise sur les Soviets par l'effort des armées roumaines du maréchal Antonesco, la Transnistrie est actuellement en pleine réorganisation politique et économique. On se fait d'ailleurs aucune illusion du côté roumain sur les difficultés que rencontrera l'œuvre de restauration. Dans cette région, qui autrefois jouissait d'une culture très développée, les Bolchevistes se sont acharnés à détruire plus qu'à relever toute civilisation. Le pays avait été partagé par les potentats du Kremlin contre les prétendues « républiques autonomes » de Moldavie et d'Ukraine ; les déportations qui ont fonctionné à plein, ont réduit la population à 2 millions d'âmes dont 600.000 pour la seule ville d'Odessa, capitale de la nouvelle province.

Les plus grandes difficultés que rencontre la nouvelle administration proviennent du fait qu'il faut passer

JOURNAUX ET REVUES

Le fête interrompue

Sous ce titre notre excellent confrère belge « Cassandre » rapporte une anecdote récente dont furent victimes les « libéraux » — tel l'on dirait les « gaullistes » — d'une petite ville belge.

Le dimanche 5 juillet 1942, les notables d'une petite ville très voisine de Bruxelles (si quelqu'un disait qu'il s'agit de Vilvoorde, nous n'opposerions à notre interlocuteur aucun démenti) s'étaient promis de fêter un de leurs grands hommes, ancien bourgmestre et, comme il se doit, administrateur de plusieurs sociétés monopolistiques de gaz et de l'électricité. En outre, ornement du libéralisme local.

Ils étaient, dit-on, cent cinquante, parmi lesquels on remarquait de nombreux membres de l'ex-P. O. B. (Parti Ouvrier Belge), les amitiés et coalitions anticléricales résistants à la pression des événements. La présence de cette petite fête avait même été confiée à un évêque socialiste,

dont le nom évoque l'ardeur à la course.

Or, il se fit qu'au moment où le jubilaire venait de pénétrer dans la salle, aux applaudissements de l'assistance, une demi-douzaine de membres de la « Quatrième Brigade » (Militaire Nationaliste Flamande) se présentèrent à leur tour. Pourquoi ? A la suite de quelle invitation ? On l'ignore, mais par contre, on sait qu'ils avaient la mine souriante et l'allure très pacifique.

Il n'empêche que leur apparition fit dans le conventionnel l'effet d'un coup de foudre sur une compagnie de moineaux. Et que devant les six militaires noirs, les cent cinquante notables furent pris d'une indescriptible panique. Ils s'enfuirent, littéralement, dans toutes les directions. Qu'il nous suffise de révéler qu'on en retrouva deux blottis dans l'entrée de l'église collecteur, qu'un autre — employé à l'Hôtel de Ville, « sexagénaire et pologyre », — escalada dans sa fuite un mur de deux mètres cinquante de hauteur, et que le lundi soir, certains des « manifestants » n'étaient pas encore rentrés chez eux.

Ce qui, on en conviendra, est l'indice d'une conscience bien paisible... Nous sommes persuadés que les « libéraux » bretons n'auraient pas plus large le jour du grand règlement de compte.

Ce n'est pas nous qui le disons...

Nous donnons ci-dessous un extrait suggestif d'un article paru dans Au Pif du 30 juillet 1942, grâce auquel nos lecteurs pourront apprécier la mentalité de certains milieux en zone « nono ».

« Depuis le 1^{er} juillet, la B. B. C. recommandait de se réunir par petits groupes devant les monuments publics, pour fêter « dans son cœur » cette fête de Marianne. Cet avis fut

écoulé dans certaines villes de la zone non occupée, telles que Lyon, Grenoble, et surtout Marseille, la ville juive par excellence.

Le 14 juillet, une foule que certains évaluèrent à 80.000 et d'autres à 40.000, se réunissait sur la Canebière et descendait vers le Vieux-Port.

« Les faits sont déjà si étonnants par eux-mêmes que nous nous contentons de les relater. Cette foule, qui rappelait les défilés de la place de la Nation, arriva sur le Vieux-Port, devant l'Hôtel de Ville. Elle en fit le tour, et la police, enfin arrivée sur les lieux, et ayant interdit l'accès de la Canebière et de l'avenue de la République, rejoignit les manifestants rue Beauvau et rue Pavillon.

« Si la police avait voulu provoquer des incidents, elle ne pouvait mieux faire, car, rue Beauvau, se trouve le siège du service de recrutement de la main-d'œuvre pour l'Allemagne, et, rue Pavillon, une permanence du P. F.

« La foule, toujours criant : « Laval au poteau » et « Pétain au dodo », encadré par des agents en civil et en uniforme, qui ne faisaient rien pour l'en empêcher, arriva devant le P. F. avec des intentions hostiles. Au moment où les premiers rangs allaient pénétrer en force dans l'immeuble, en criant : « à mort, Sabiani ! Au poteau, Laval ! », des coups partirent des deux côtés de la rue, et les émeutiers, pris de panique, se dispersèrent en peu de temps.

« Marseille n'est tout de même pas un petit village perdu dans un coin de l'Empire français. La manifestation que nous venons de décrire a eu lieu en présence de plusieurs milliers de témoins. Les responsables, ceux de Marseille et ceux de Vichy, ont certainement été avertis dès les premiers rassemblements. Pourtant, aucun n'a bougé. »

Sans commentaires !



Les bonnes histoires anglaises

On sait que les parachutistes britanniques atterrirent de plus en plus nombreux sur le sol de Bretagne. Ils préparèrent, comme chacun sait, le « débarquement » de nos libérateurs. Certains de nos compatriotes en sont tellement persuadés qu'ils « donnent » le plus naïvement du monde dans les mystifications les plus grossières. On pourra en juger par le fait suivant survenu tout récemment dans la région de Carhaix.

Tout dernièrement, auprès de Pont-Herbo, un passant apercevait une série de croix tracées à la craie sur l'asphalte de la route de Callac, aboutissant à un cercle où étaient écrites cette cabalistique phrase :

« Fais trois petits pas et un grand pas et tu trouveras le message. » Dans la direction de la flèche, après trois petits pas et un grand pas, il y avait, sous un caillou, un papier plié en quatre où il lut ceci :

« Nous avons alerté les gens de la côte, nous faisons maintenant appel aux gens de l'intérieur et particulièrement aux Carhaixiens, pour nous aider à accomplir notre mission de délivrance. »

Le fameux message, apporté en ville, passa de mains en mains, et bien mal avisé eut été le sceptique qui eut mis en doute son origine céleste.

Les beautés de la "culture" française

Lors des dernières épreuves du « bac » à Quimper, nos « potaches » ont pu apprécier l'excellence des méthodes déductives de leurs examinateurs. En géographie notamment un personnage fort docte et fort jeune, a posé gravement les questions les plus abrutissantes. Un malheureux candidat tomba à la tâche le plan de la ville de Rosario (au Brésil) ; un autre s'est vu demander le nombre des milliardaires habitant la 5^e avenue à New-York. Et il paraît, après cela, que

ledit professeur s'est plaint amèrement de l'ignorance des candidats... Pour notre part, nous tenons à la disposition de l'examineur quimpérois quelques questions entièrement inédites qu'il pourra poser au prochain « bac » comme par exemple :

« Le nombre de morceaux de sucre que prend le président Roosevelt dans son petit déjeuner, ou encore la marque des bretelles de l'amiral Leahy. Les candidats au « bac » feraient donc bien pendant leurs vacances de laisser de côté leurs manuels de géographie et de consulter la collection complète de « Match » ou « Paris-Soir Dimanche » où ils trouveront réponse à toutes ces « questions de cours ».

A propos d'un crime
L'assassinat commis dernièrement à Rennes par un jeune étranger sur la personne d'une malheureuse épicière pourrait fournir le thème à d'interminables digressions sur le rapport de la criminalité en Bretagne et en France. Nous extrayons aujourd'hui quelques statistiques officielles d'un livre écrit il y a une vingtaine d'années.

Il ressort des statistiques que le crime d'empoisonnement est surtout celui de l'ignorance... Ce crime est rare dans les départements où l'instruction est très répandue, très fréquente au contraire dans ceux où elle est peu développée.

Et, plus loin, il écrit : « La Lozère arrive ainsi au 1^{er} rang, les Hautes-Alpes au 2^e, le Gers au 3^e. Par contre des départements « modernes » tels que la Seine, le Nord, le Rhône occupent respectivement la 84^e, 85^e et 86^e place... »

Seule la Bretagne fait exception à cette loi. Dans cette province où l'instruction est encore peu poussée, les crimes par empoisonnement sont un effet fort rare : le Finistère et les Côtes-du-Nord occupent en effet le 57^e et le 81^e rang. C'est que la Bretagne a une moralité exceptionnelle et nulle part le respect de la famille n'est aussi développé.

En Bretagne, les recherches doivent porter sur les charnières fouilleuses, déjà préconisées il y a 80 ans, et qui sont encore à peine employées.

SEULE UNE ORGANISATION BRETONNE CONVIENT A LA BRETAGNE

L'expérience montre donc surabondamment que les Bretons n'ont rien à attendre d'organisations qui ne soient pas bretonnes. Seule une Bretagne administrée par des Bretons, pourra rendre son agriculture prospère.

C'est pourquoi nous invitons les cultivateurs à participer à cette organisation et à adhérer au Parti National Breton.

G. F.

Les principales foires de la semaine

- ILLE-ET-VILAINE. — Bain-de-Bretagne, le 17. — Pipriac, le 18. — Maure-de-Bretagne, le 20.
- LOIRE-INEPHEURNE. — Legé, le 18. — Herbignac, Montbert, le 19. — Ancois, Blain, Rezé, St-Père-en-Retz, le 20. — Nort-sur-Érdre, le 21.
- MORBIHAN. — Auray, Ploëmel, Pontivy, le 17. — Sarzeau, le 19. — Guéméné-sur-Scorff, Malansac, La Roche-Bernard, le 20. — Plouay, le 21. — Vannes, le 22.
- FINISTÈRE. — Guérolles, Guimiliau, Ploudalmézeau, le 17. — Pleyben, le 18. — Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Plouguerneau, Pont-Croix, Rospendren, le 20.
- COTES-DU-NORD. — Uzel, Le Vieux-Marché, le 19. — Callac, le 20. — Mur-de-Bretagne, le 21.

AN DOUAP

Ce qu'il faut à l'Agriculture bretonne : UNE ORGANISATION BRETONNE

DANS UN MONDE A L'ENVERS...

Tout le monde n'avait pas encore compris l'extraordinaire désordre social qui existait sous une direction « Une et Indivisible ».

Sous prétexte de liberté, c'était le système D qui régnait partout et les lois ne faisaient que favoriser les « grandes combines », unes et indivisibles.

Le rôle de l'Etat n'était ni de défendre la personnalité humaine, ni la Vérité. Sa devise était : « Pas d'histoires » et l'Etat suivait la morale de Ponce Pilate.

C'était la meilleure façon de créer les conflits : conflits intérieurs, conflits extérieurs.

LE PROGRES NE PEUT EXISTER

Dans de telles conditions, comment pouvait se développer le progrès ?

Suivant les hasards d'intrigues ou des spéculations.

Comment l'agriculture pouvait-elle bénéficier des découvertes ? — Elle en profitait très peu.

Un exemple montrera clairement cette singulière situation dans laquelle se trouvait l'agriculture.

Aucune étude méthodique d'ensemble ne pouvait être faite dans un Etat qui était le royaume des politiques.

Il est donc assez difficile, en partant d'une donnée aussi mal établie, dans un Etat Ponce Pilate, de construire des machines agricoles bien adaptées.

Bornons-nous à examiner cette affaire en tant qu'elle intéresse la Bretagne. Le domaine est déjà suffisamment vaste et différent dans ses parties.

QUAND L'INSTRUCTION AGRICOLE DANS UN ETAT EST NULLE

La théorie romaine, datant de 2.000 ans était qu'il ne fallait pas changer la forme des charrues. Et pendant des dizaines de siècles, cette singulière théorie prévalut. Il fallut arriver en 1774 pour entendre parler pour la première fois du Versoir.

En Bretagne, il y a seulement 80 ans, existaient encore presque partout les charrues à avant train (à rouelles). Celles-ci exigeaient un grand effort de traction.

SANS INSTRUCTION LES OBSERVATIONS SONT MAL FAITES

On pratiquait surtout les labours

en petits billons, sous prétexte que les terrains bretons argileux étaient humides, et que les raies servaient à l'écoulement de l'eau.

On pouvait constater que ce n'était pas vrai, que les sillons s'emplissaient vite d'eau, qu'ils la retenaient puisqu'ils n'étaient pas labourés en dessous, que l'eau montait et séjournait au niveau des racines, mais par habitude, on continuait quand même à faire les labours en petits billons.

Quatre traits de charrue à soc conique, la besogne était faite. Mais le milieu du billon n'était pas entamé. Il était simplement recouvert par le rejet de la terre provenant des deux premières raies. Le sillon ou raie nue, n'avait ni fumier, ni terre végétale, car le tout était monté sur le billon. Autant de raies de cette sorte, autant de terrain perdu pour la production. Les végétaux poussaient mieux au sommet du billon que sur les côtés. Un champ ne pouvait donc jamais donner une production homogène.

L'invention de l'araire, (charrue sans avant train), par Dombasle, demandait moitié moins d'effort de traction que les charrues à avant train.

Cependant, elles furent très lentes à se propager en Bretagne.

LES PREJUGES RESULTENT DU MANQUE D'INSTRUCTION

Les obstacles étaient « qu'il fallait les acheter » ; que les cultivateurs supposaient ne pouvoir s'en servir pour cultiver en petits billons, bien que ce genre de culture ne soit pas à préconiser ; enfin, d'autres ne pouvaient se décider à faire autrement que leurs pères.

L'araire obligeait à tenir constamment les mancherons, et nous considérons aujourd'hui, qu'il fallait être un véritable artiste pour savoir bien s'en servir.

Le brabant double représentait un progrès considérable, permettant de faire des labours à plat et supprimait les mancherons. Il n'était donc plus nécessaire d'être un artiste bien musclé, et il devenait possible de conduire sans aucune fatigue, l'attelage.

Le brabant fut cependant bien long à pénétrer dans toutes les régions de la Bretagne. Il y a seulement 30 ans, c'était l'araire qui était encore presque partout employé, surtout dans le Finistère.

LE MANQUE D'INSTRUCTION EMPECHE LE PROGRES

Le progrès ne pouvait se faire que lentement, et l'adoption d'un nouvel outillage ne se faisait que par imitation. Il fallait donc que des cultivateurs plus hardis, se risquent à utiliser une nouveauté, sans connaître la théorie de l'appareil, ni les conséquences de son application. Un outillage se lançait comme une mode à grands renforts de réclame commerciale.

Le brabant cependant ne représente pas le dernier stade du progrès. Combien de fois, n'a-t-on pas

vu dans des journaux agricoles, des reproductions de photographies, montrant soi disant dans un but artistique, un cultivateur appuyant de tout son poids sur la vis de serrage, et marchant dans une position presque horizontale !

LA FAILLITE DE L'ETAT DANS UN MONDE A L'ENVERS

Le rôle de l'Etat aurait dû être de susciter des recherches, de les encourager ; mais les bureaux qui le représentaient s'en souciaient bien peu.

Cela ne les empêchait pas de réclamer de forts impôts. D'après la définition, pourtant, les impôts sont prélevés pour payer des services rendus par l'Etat. La part la plus importante des impôts servait à préparer des guerres. On peut être sceptique sur la valeur de « ce service rendu » !

UN ETAT SANS GARANTIE

Celui qui faisait une invention, pouvait prendre un « brevet » d'invention, en payant très cher, et l'Etat en l'accordant, avait le cynisme d'ajouter les lettres S. G. D. G., c'est-à-dire : sans garantie du gouvernement ! On ne pouvait mieux attendre d'un Etat Ponce-Pilate !

QUAND LA MAIN-D'OEUVRE EST MAL PAYEE, LE PROGRES N'EST PAS POSSIBLE

Il y a 80 ans, les rouleaux, les herses, les extirpateurs, les hoes à cheval... étaient peu connus, parce que la main-d'œuvre était à bas prix. Et certains s'étonnent encore que la campagne fut désertée.

Pour que la main-d'œuvre retourne à la terre, il faut que la campagne puisse disposer de machines perfectionnées, bien adap-

tées au pays, seul moyen permettant l'utilisation de spécialistes bien rémunérés, donnant des rendements agricoles considérables, diminuant d'autant les prix de revient.

En Bretagne, les recherches doivent porter sur les charrues fouilleuses, déjà préconisées il y a 80 ans, et qui sont encore à peine employées.

SEULE UNE ORGANISATION BRETONNE CONVIENT A LA BRETAGNE

L'expérience montre donc surabondamment que les Bretons n'ont rien à attendre d'organisations qui ne soient pas bretonnes. Seule une Bretagne administrée par des Bretons, pourra rendre son agriculture prospère.

C'est pourquoi nous invitons les cultivateurs à participer à cette organisation et à adhérer au Parti National Breton.

G. F.

Les principales foires de la semaine

- ILLE-ET-VILAINE. — Bain-de-Bretagne, le 17. — Pipriac, le 18. — Maure-de-Bretagne, le 20.
- LOIRE-INEPHEURNE. — Legé, le 18. — Herbignac, Montbert, le 19. — Ancois, Blain, Rezé, St-Père-en-Retz, le 20. — Nort-sur-Érdre, le 21.
- MORBIHAN. — Auray, Ploëmel, Pontivy, le 17. — Sarzeau, le 19. — Guéméné-sur-Scorff, Malansac, La Roche-Bernard, le 20. — Plouay, le 21. — Vannes, le 22.
- FINISTÈRE. — Guérolles, Guimiliau, Ploudalmézeau, le 17. — Pleyben, le 18. — Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat, Plouguerneau, Pont-Croix, Rospendren, le 20.
- COTES-DU-NORD. — Uzel, Le Vieux-Marché, le 19. — Callac, le 20. — Mur-de-Bretagne, le 21.